



*Pensez Sport
Dijon*

Assemblée Générale Le 23 janvier 2026

Base Nautique du Lac Kir
Quai des Carrières Blanches
21000 Dijon

1. Vérification des pouvoirs
2. Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président
3. Rapport moral du Président
4. Rapport d'activité, rapport financier et rapport du vérificateur aux comptes
5. Votes du rapport d'activité et du rapport financier
6. Fixation du montant de l'adhésion annuelle
7. Renouvellement de 1 mandat et élection du nouveau Comité Directeur ainsi que du vérificateur aux comptes
8. Intervention des personnalités invitées
9. Élection du nouveau Bureau par le Comité Directeur (élection du nouveau président)

Ouverture AG et rapport moral du président

AG 23 janvier 2026



Thierry MORVAN président du club déclare l'assemblée générale ouverte, et remercie la présence de chacun et particulièrement celle de Corinne Detouillon, présidente du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Côte d'Or.

Avec 34 personnes présentes et 44 représentées, le quorum est atteint.

Lorsque j'ai accepté de prendre la présidence de Pensez-Sport en 2019, je ne pensais pas occuper cette fonction pendant 7 ans. Pendant ces années, il y a eu, bien sûr, des moments difficiles comme lors de l'épidémie de COVID qui a mis notre club en sommeil pendant plusieurs semaines. Il y a eu des chantiers lourds à mener comme la réécriture des statuts ou le changement de fédération. Il y a eu des moments de déception et de découragement comme lors de notre dernière manifestation de marche nordique à Fixin pour laquelle il y avait plus de bénévoles que de participants. Mais il y a eu surtout beaucoup de moments positifs lorsqu'on voyait que les actions mises en place pour maintenir le club vivant et renforcer la cohésion et la convivialité du club réussissaient.

Ce sont surtout ces moments que je retiendrai.

Rapport moral du président

AG 23 janvier 2026



Maintenant il est temps pour moi de passer la main et de quitter mon poste de président de Pensez-sport. Pour répondre à vos inquiétudes, je continue, toujours avec autant de plaisir, à assurer mes fonctions d'encadrant et à venir marcher avec vous au sein du club, et je reste encore membre du CODIR.

En cette fin de mandat, je voudrai remercier tous les membres du CODIR qui ont contribué pendant ces années à faire fonctionner notre club, mais plus particulièrement j'adresse un grand merci à Chantal, Isabelle et Christian qui ont été d'une grande efficacité dans leur domaine respectif et sans lesquels je n'aurai jamais réussi à présider correctement le club.

En tant que président, le dernier projet que j'ai eu à mener est l'élaboration d'un règlement des séances de marche. Ce règlement n'est pas là pour ajouter une couche de contraintes au sein du club mais il est là pour formaliser des règles élémentaires de sécurité et pour assurer le maintien de relations courtoises entre membres du club.

Rapport moral du président

AG 23 janvier 2026



Vous en trouverez le texte en annexe du compte rendu d'AG et il sera diffusé en début de saison prochaine. Ici, je me limiterai à en donner les grandes lignes.

En premier lieu, le règlement rappelle que les marches organisées par le club sont sous sa responsabilité et qu'en conséquence il est impératif que chacun suive les instructions données par l'encadrant qui est le seul mandaté par le club pour l'organisation des séances. En particulier, il est le seul à décider du parcours et des exercices à faire et il est, aussi, le seul à décider de l'annulation ou de la réduction de la durée d'une séance si les circonstances l'imposent.

Ensuite, le règlement rappelle qu'il appartient à chacun d'évaluer son niveau et de ne pas participer à une séance au dessus de ses capacités et que le bon déroulement de la séance passe aussi par un équipement adapté aux conditions et par le fait que lorsqu'un marcheur doit s'arrêter pour une raison quelconque il doit en informer l'encadrant ou un autre marcheur.

Enfin, par respect des autres marcheurs, chaque participant doit faire l'effort d'arriver suffisamment tôt pour que les séances puissent commencer à l'heure prévue, il doit prévenir l'encadrant de sa venue, et il doit rester courtois envers les autres participants.

Je pense que pendant ces 7 ans je n'ai pas fait une seule AG sans aborder le problème de fond de notre club, à savoir le renouvellement de l'équipe d'encadrants. Comme vous le savez certainement, un de nos entraîneurs certifiés a décidé de prendre sa retraite, bien méritée, de sa fonction d'encadrant.

Nous avons réussi, cette année, à nous réorganiser pour assurer les différentes séances prévues au planning du club mais la situation commence à devenir tendue, car en cas d'absence prolongée d'un entraîneur formé, nous sommes dans l'impossibilité de le remplacer. Par ailleurs, les coach actuels vieillissent doucement et le club aura à faire face dans les années à venir, peut être plus rapidement que nous le pensons, au retrait de plusieurs d'entre eux, le club sera alors conduit à une nouvelle réorganisation qui conduira à la fermeture de séances.

Rapport moral du président

AG 23 janvier 2026



Je vais, donc, renouveler une dernière fois un appel pour que des adhérent(e)s actuel(le)s acceptent de s'impliquer en se formant à la fonction d'encadrant(e). D'un point de vue pratique, la FFRandonnée organise tous les ans des cycles de formation et le club dispose d'un budget qui lui permettra de prendre en charge ces formations.

Je laisse ce problème à mon successeur et j'espère qu'il sera plus efficace que moi pour le résoudre.

Je vous remercie de m'avoir supporté comme Président pendant 7 ans. Et j'espère que nous pourrons encore longtemps partager ensemble de bons moments pendant et en dehors des marches du club.

Thierry Morvan

Isabelle Moutot prend la parole pour présenter le rapport d'activité du club.

112 adhérents dont 14 nouveaux 24 % de moins de 60 ans 76 % plus de 60 ans

Années	Nbre adhérents	Hommes	Femmes	Dijon Grand Dijon	Extérieur Dijon
2017	86	34	52	63	23
2018	85	32	53	56	29
2019	98	37	61	64	34
2020	95	38	57	59	36
2021	84	39	45	50	34
2022	100	38	62	67	33
2023	111	42	69	73	38
2024	108	44	64	73	35
2025	112	41	71	70	42

Le club ne peut pas proposer tous ces créneaux (8 par semaine) sans l'engagement réguliers des entraîneurs. Un très grand merci à eux :

4 entraîneurs formés par la FFA pour vous encadrer :

- ✧ Luc BAILLY
- ✧ Christian DESBOIS
- ✧ Thierry MORVAN
- ✧ Christian PICHARD

Accompagnateurs occasionnels :

Chantal Harbelot, Marie-Odile Gaud, Hervé Charbit, Jean-Claude Bouchot, Christian Bessard, Thierry Bouillé et Jean Reynaud.

Un GPS a été acheté, il est expérimenté par les entraîneurs occasionnels.

Luc Bailly va suivre en mars une formation complémentaire de 3 jours financée par le club.

281 séances ont été assurées en 2025 dont 209 autours de Dijon et 72 autours de Pouilly (286 en 2024).

Il y a eu quelques annulations dues à une mauvaise météo.

Thierry rappelle que lorsqu'une vigilance orange est en cours, toutes les sorties doivent être annulées.

Dans l'année, quelques un d'entres nous ont participé à des marches organisées par d'autres clubs. Randonnée des Sources à Bligny, marche dans le cadre de la vente des vins à Beaune, Trail de Malain, Rand'Ognon, parcours du cœur d'Asnières....

Nous essayons de vous tenir au courant le plus possible sur les marches organisées.

Des marcheurs du club ont aussi participé à la journée départementale de la randonnée pédestre à Gevrey en septembre.

Les rendez-vous organisés par le club rassemblent en général entre 30 et 35 participants.

Fête de printemps du club à Fixin

Malgré une météo un peu capricieuse de nombreux adhérents sont venus en famille, entre amis, participer aux activités matinales prévues par le club (marche et VTT).

Après un apéritif offert par le club, ils ont partagé un repas type « auberge espagnole ». Un cours de danse Bachata a été la surprise bien appréciée de l'après-midi.

Marche curiosité du 17 mai

Christian Desbois a organisé une marche très agréable sur Les secrets de Châteauneuf.

Marche de fin de saison à Mâlain

Marche menée par Luc Bailly et Christian Pichard avec une belle météo, suivie d'un pique-nique et de la visite du château.

Les RDV réguliers du club

- Pots de rentrée en septembre
- Marche automnale
- Marche de Noël
- Soirée conviviale de janvier
- March'ognon en février
- Fête de Printemps du club en avril
- Marche pique-nique de fin de saison en juin

Les RDV 2026 :

- Samedi 28 février March'ognon du club
- Dimanche 26 avril Fête du Printemps du club à Fixin
- Samedi 20 juin marche pique-nique de fin de saison à Mont Saint Jean

Communication

Facebook : Viviane, Chantal et Annick se coordonnent pour faire des publications.

Site : Viviane, Isabelle et Thierry s'occupent de compléter les actualités et de mettre à jour de l'agenda.

L'Echo des bâtons : L'écho des bâtons est en suspend pour le moment par manque de personne pour s'en occuper.

Objets personnalisés et bâtons

Housse à bâton personnalisées : 19 sur les 20 housses achetées ont été vendues.

T-Shirt : 10€ l'un et 18€ les deux.

Projet tapis de change de chaussures en cours.

Une commande groupée de bâtons a été organisée par Luc Bailly à l'automne.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

Rapport financier

AG 23 janvier 2026



Christian Desbois prend la parole pour présenter le rapport financier.

DEPENSES	Prévisionnel 2025	Réalisé 2025	Réalisé 2024	Réalisé 2023
LICENCES ADHERENTS	3 400,00 €	3 483,90 €	3 344,90 €	3 322,00 €
AFFILIATIONS ASSURANCES CLUB	100,00 €	110,00 €	100,00 €	100,00 €
FRAIS DE GESTION	900,00 €	826,00 €	845,98 €	660,96 €
DEPLACEMENTS EQUIPEMENTS DES ENTRAINEURS	4 900,00 €	4 291,56 €	4 908,15 €	4 422,27 €
MATERIEL, EQUIPEMENT DU CLUB	100,00 €	418,00 €	0,00 €	0,00 €
ACHATS DE PRODUITS POUR CESSION	2 000,00 €	2 462,91 €	1 987,51 €	0,00 €
NORDIQUE DE PENSEZ SPORT	0,00 €	0,00 €	552,30 €	808,36 €
SEJOURS ET SORTIES	400,00 €	84,00 €	0,00 €	150,00 €
CONVIVALITE	1 000,00 €	1 069,89 €	706,62 €	803,67 €
DEPENSE EXCEPTIONNELLE (SITE INTERNET)	0,00 €	0,00 €	3 528,00 €	0,00 €
FORMATION, DOCUMENTATION	100,00 €	0,00 €	0,00 €	150,00 €
FRAIS BANCAIRES	0,00 €	4,52 €	0,00 €	35,12 €
AUTRES DEPENSES	100,00 €	0,00 €	158,00 €	0,00 €
TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE 2025	13 000,00 €	12 750,78 €	16 131,46 €	10 452,38 €

Dépenses 2025 réglées en 2024 -1 090,15 €

Dépenses 2026 réglées en 2025 229,42 €

TOTAL DES DEPENSES 2025 EN BANQUE

11 890,05 €

Rapport financier

AG 23 janvier 2026



RECETTES	Prévisionnel 2025	Réalisé 2025	Réalisé 2024	Réalisé 2023
COTISATIONS LICENCES ADHERENTS	10 000,00 €	9 651,60 €	9 405,30 €	10 014,25 €
VENTES DE PRODUITS	2 000,00 €	1 995,14 €	1 397,11 €	0,00 €
NORDIQUE DE PENSEZ SPORT	0,00 €	0,00 €	662,00 €	908,00 €
SEJOURS ET SORTIES	400,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
CONVIVIALITE	100,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
DONS ET SUBVENTIONS	0,00 €	0,00 €	0,00 €	50,00 €
PRODUITS FINANCIERS	400,00 €	216,69 €	361,59 €	426,33 €
FORMATION	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FONDS DE RESERVE POUR DEPENSE EXCEPTIONNELLE	0,00 €	0,00 €	3 600,00 €	0,00 €
AUTRES RECETTES	100,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE 2025	13 000,00 €	11 863,43 €	15 426,00 €	11 398,58 €

TOTAL DES RECETTES 2025 EN BANQUE

11 863,43 €

Rapport financier

AG 23 janvier 2026



	Prévisionnel 2025	Réalisé 2025	Réalisé 2024	Réalisé 2023
TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE 2025	13 000,00 €	12 750,78 €	16 131,46 €	10 452,38 €
TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE 2025	13 000,00 €	11 863,43 €	15 426,00 €	11 398,58 €
RESULTAT COMPTABLE 2025		-887,35 €	-705,46 €	946,20 €
Variation des stocks		437,80 €	160,00 €	-120,00 €
RESULTAT REEL 2025		-449,55 €	-545,46 €	826,20 €

RESULTAT 2025 EN BANQUE

TOTAL DES DEPENSES 2025 EN BANQUE

11 890,05 €

TOTAL DES RECETTES 2025 EN BANQUE

11 863,43 €

RESULTAT 2025 EN BANQUE

-26,62 €

DISPONIBILITES AU 31/12/2025

EN BANQUE AU 31/12/2024

14 091,26 €

RESULTAT 2025 EN BANQUE

-26,62 €

EN BANQUE AU 31/12/2025

14 064,64 €

COMPTE COURANT CREDIT MUTUEL

2 347,95 €

LIVRET BLEU CREDIT MUTUEL

11 716,69 €

AVOIRS NETS AU 31/12/2025

EN BANQUE AU 31/12/2025

14 064,64 €

VALEUR DES STOCKS

597,80 €

AVOIRS NETS

14 662,44 €

Rapport financier

AG 23 janvier 2026



BILAN PAR CHAPITRES	RECETTES	DEPENSES	SOLDE
COTISATIONS / LICENCES ADHERENTS	9 651,60 €	-3 483,90 €	6 167,70 €
PRODUITS FINANCIERS / FRAIS BANCAIRES	216,69 €	-4,52 €	212,17 €
SEJOURS / SORTIES		-84,00 €	-84,00 €
AFFILIATIONS ASSURANCES CLUB		-110,00 €	-110,00 €
ACHAT DE MATERIEL		-418,00 €	-418,00 €
ACHATS / VENTES DE PRODUITS	1 995,14 €	-2 462,91 €	-467,77 €
FRAIS DE GESTION		-826,00 €	-826,00 €
CONVIALITE		-1 069,89 €	-1 069,89 €
DEPLACEMENTS EQUIPEMENTS DES ENTRAÎNEURS		-4 291,56 €	-4 291,56 €
	11 863,43 €	-12 750,78 €	-887,35 €

DEPENSES

DEPLACEMENTS EQUIPEMENTS ENTRAINEURS	3 800,00 €
LICENCES ADHERENTS	3 500,00 €
ACHATS DE PRODUITS POUR CESSION	1 800,00 €
CONVIVIALITE	800,00 €
FRAIS DE GESTION	830,00 €
SEJOURS ET SORTIES	100,00 €
FORMATION DOCUMENTATION	600,00 €
MATERIEL EQUIPEMENT CLUB	250,00 €
AUTRES DEPENSES	100,00 €
AFFILIATIONS ASSURANCES CLUB	110,00 €
FRAIS BANCAIRES	10,00 €
TOTAL	11 900,00 €

Budget prévisionnel 2026

AG 23 janvier 2026



RECETTES

COTISATIONS LICENCES	9 700,00 €
VENTES DE PRODUITS	1 800,00 €
PRODUITS FINANCIERS	200,00 €
SEJOURS ET SORTIES	100,00 €
AUTRES RECETTES	100,00 €
CONVIVALITE	0,00 €
DONS ET SUBVENTIONS	0,00 €
FORMATION	0,00 €
TOTAL	11 900,00 €

Christian Desbois et Hervé Charbit se sont réunis avant l'assemblée générale pour procéder au contrôle des comptes du club. La trésorerie ainsi que les justificatifs de dépenses et de recettes ont été vérifiés par Hervé Charbit. Tout était en ordre.

Le rapport financier ainsi que le budget prévisionnel présentés sont approuvés à l'unanimité.

Hervé Charbit se présente pour le prochain mandat.

La mission de contrôle des comptes confiée à Hervé Charbit est reconduite en 2026

Adhésion saison 2026/2027

AG 23 janvier 2026



Adhésion saison 2025/2026

90€ (dont 30,85€ sont reversés à la FFRandonnée)

Proposition adhésion saison 2026/2027

*Corinne Detouillon nous averti que la licence risque d'augmenter cette année.
Le club prendra en charge la différence.*

90€ pour la saison

59€ pour la ½ saison à partir du 1^{er} février

Réduction de 10€ sur la deuxième cotisation d'un membre d'une même famille

Le montant de l'adhésion 2026/2027 est approuvé à l'unanimité

Renouvellement du Comité Directeur

AG 23 janvier 2026



Le comité directeur est formé de 12 personnes. Il se réunit 5-6 fois pendant la saison. Il est en charge de l'organisation de toutes les manifestations, encadrement, site internet, suivi des adhérents, etc...

Le mandat de Véronique Morisot est à renouveler. Celle-ci se représente.

Le renouvellement du comité directeur est voté à l'unanimité.

1	Thierry MORVAN	Président
2	Chantal HARBELOT	Vice Présidente
3	Isabelle MOUTOT	Secrétaire
4	Christian DESBOIS	Trésorier
5	Viviane JOVET	
6	Jean-Claude BOUCHOT	
7	France CHARBIT	
8	Marie Odile GAUD	
9	Véronique MORISOT	
10	Christian BESSARD	
11	Jean-Pierre PIROCCA	
12	Thierry BOUILLÉ	
	Franck BERANGER	Président d'Honneur

Corinne Detouillon, présidente du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Côte d'Or prend la parole et remercie pour l'invitation à notre AG.

Elle trouve formidable que notre nombre d'adhérent augmente et apprécie la dynamique de notre club. Toujours heureuse de voir des clubs fonctionner ainsi.

Elle remarque que nous ne sommes pas les seuls à être confronté au manque d'entraîneurs et d'encadrant. Et rappelle qu'il existe un brevet fédéral de marche nordique dont le financement est pris en charge à 50% par le CDRP21 et 50% par le comité régional de randonnée pédestre.

Le fait d'être diplômé donne plus de légitimité à l'encadrant vis-à-vis des adhérents.

Une formation à l'application MaRando va être proposée en premier lieu aux encadrants des clubs. L'accès à l'application est gratuit pour la consultation d'itinéraires. Les cartes IGN sont actualisées quotidiennement. Pour plus de renseignements rdv sur le site de la fédération.

240 baliseurs s'occupent de l'entretien et de la création d'itinéraires (tracé, recherche foncière, autorisations et balisage).

Le comité départemental a signé des conventions avec la plupart des Com Com du département pour la gestion des itinéraires.

En cas d'arbre couché sur un sentiers, le comité prévient la Com Com concernée qui doit intervenir pour son évacuation. Les délais sont plus ou moins longs.

Il y a deux salariées au comité :

Hélène Perenon-Moulin : chargée de développement des pratiques, adhésions, manifestations, communication et tourisme

Céline Delort : chargée de développement des sentiers et itinéraires

Les membres du comité directeur se retirent pour élire les membres du nouveau bureau.

Sont élus :

- Jean-Pierre PIROCCA : président
- Christian DESBOIS : trésorier
- Isabelle MOUTOT : secrétaire
- Thierry BOUILLÉ: vice-président



L'assemblée se termine par un moment convivial autour d'un apéritif.

Fait à Dijon, le 23 janvier 2026

Le président
Thierry Morvan

La secrétaire
Isabelle Moutot